

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

SOMMAIRE

La SIDI : un investisseur patient et solidaire	4
Carte des partenariats	6
Développer l'accès aux services financiers	8
Soutenir les filières agricoles	12
Accompagner vers l'autonomie	16
Promouvoir la performance sociale et environnementale	20
Développer les ressources solidaires	24
Développer le portefeuille	26
FEFISOL & Fondation ACTES	28
Gouvernance et équipe	30
États financiers	32
Tableau des partenariats	34

GLOSSAIRE

AFD :	Agence Française de Développement
AT :	Assistance Technique
CA :	Conseil d'Administration
CCFD-Terre Solidaire :	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire
FEFISOL :	Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique
FIFAD :	Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables
Fondation ACTES :	Fondation Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale
IDH :	Indice de Développement Humain
IMF :	Institution de Microfinance
IMF de taille importante :	IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars
IMF de taille moyenne :	IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de llars
IMF de petite taille :	IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars
Instit. de refinancement :	Institution de refinancement
K€ :	Milliers d'euros
M€ :	Millions d'euros
Muso :	Mutuelle de solidarité
Nb :	Nombre
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation de Producteurs
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PSE :	Performance Sociale et Environnementale
RDC / Rép. Démoc. du Congo :	République Démocratique du Congo
SCA :	Société en Commandite par Actions
SSNUP:	Smallholder Safety Net Upscaling Programme
SPI4:	Social Performance Indicators 4
TAPSA :	Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire
TPE :	Très Petite Entreprise

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Production : SIDI - 12 rue Guy de la Brosse - 75005 Paris - Tel : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

Conception graphique : Clara Michon

Photos : Philippe Lissac - Agence Godong/SIDI | sauf p.5, 21, 22 : SIDI | p.23 : Philippe Coetzer/Reciprocity | p.3 et 31: Grégoire Avenel/SIDI

Illustrations : Freepik et Agence Galilée | Impression : Technicom

EDITO

Cher.e.s ami.e.s,
Cher.e.s actionnaires solidaires de la SIDI,

Tout au long de l'année 2021, la pandémie de Covid 19 a présenté des effets véritablement redoutables pour les organisations partenaires de la SIDI, tant sur la santé de leurs membres ou personnels que sur le déploiement de leurs activités. Le partenariat de la SIDI s'est pourtant consolidé durant cette année, avec l'apprentissage de relations à maintenir à distance, mais aussi la nécessité de couvrir de nouveaux risques liés à la vulnérabilité de nombre de ces organisations. Celles-ci ont cependant montré des signes stimulants de récupération après cette pernicieuse période de pandémie.

Durant les dix années de son mandat, et conformément à ses statuts, le fonds européen de financement solidaire pour l'Afrique (FEFISOL) a montré avoir agi en véritable levier amplificateur de l'action directe de la SIDI à travers l'Afrique, là où la demande de services financiers est la plus intense. Ce constat a conduit la SIDI, grâce à la confiance des investisseurs institutionnels, à construire le nouveau fonds FEFISOL II. Celle-ci n'aurait pas pu maintenir cet important positionnement en Afrique sans vos apports en tant qu'actionnaires engagés à ses côtés.

Au moment où la SIDI s'approche de ses 40 ans d'existence et de partenariat solidaire auprès d'acteurs engagés localement dans des dynamiques de changement social, je tiens à vous remercier toutes et tous de votre confiance. Depuis 2015, j'assume la tâche qui m'a été confiée de conduire la mission de la SIDI : une autre personne s'adressera à vous l'an prochain et vous présentera les nouveaux enjeux fixés dans le plan stratégique de la période qui s'ouvre.

La Transition Ecologique et Sociale y demeurera le sillon à creuser, pour continuer à mieux répondre aux défis que les partenaires partagent avec toute la chaîne de solidarité financière qu'anime la SIDI, longue vie à elle grâce à votre soutien !



Dominique Lesaffre
Directeur Général de la SIDI

La SIDI : un investisseur patient et solidaire

La SIDI est un investisseur solidaire créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire dont la mission est de favoriser l'inclusion financière et économique des populations exclues des systèmes financiers classiques, principalement en zones rurales.

Pour ce faire, elle fournit à des acteurs locaux, tels que les institutions de microfinance et les organisations de producteurs, des financements adaptés (prises de participation durables, prêts en monnaie locale, garanties) et de l'accompagnement sur mesure afin d'appuyer leur consolidation. Aujourd'hui la SIDI appuie 144 partenaires dans 36 pays.

Depuis 2017, la SIDI a adopté la Transition Ecologique et Sociale comme démarche centrale de son action. Elle promeut ainsi une finance au service d'un développement intégral, socialement juste et écologiquement soutenable, reposant sur des valeurs de solidarité, d'éthique et de transparence.

Les plus de 2000 actionnaires de la SIDI, particuliers et institutionnels, lui donnent les moyens de poursuivre sa mission et attendent en échange une plus-value exclusivement humaine, sociale et environnementale.



Pionnière de la finance solidaire en France, la SIDI est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'Etat.



Les parts de capital de la SIDI sont labellisées Finansol depuis 1997.



36 pays
d'intervention



34,6 millions €
investis (au 31/12/2021)



2 352 jours
dédiés aux partenaires



7,2 millions
de bénéficiaires
finaux



34 millions €
de capital

2 078 actionnaires
(dont 1955 particuliers et 123
institutionnels)
et près de **3 500** 
épargnants solidaires

Les temps forts de l'année

La coopérative de producteurs de cacao ivoirienne ECAM, partenaire de la SIDI, remporte le Prix International des Grands Prix de la Finance Solidaire organisée par FAIR-Finansol et le journal Le Monde. Une récompense hautement méritée pour cette coopérative exemplaire au niveau de son impact tant social qu'environnemental. ECAM regroupe aujourd'hui 2466 cacaoculteurs, dont 367 femmes. La SIDI souhaite à ECAM encore de très belles réussites et reste engagée ses côtés pour le développement d'un cacao dans le respect des producteurs et de leur environnement.



Le travail de bilan du plan stratégique 2017-2021 a été mené en commun par l'équipe et les instances, incluant une enquête approfondie menée auprès des partenaires. Pour sa réflexion, l'équipe salariée a conduit sa revue du plan stratégique au « Campus de la Transition », un éco-lieu d'enseignement, de recherche et d'expérimentation créé en 2018 pour promouvoir une transition écologique, économique et humaniste. Elle a partagé cette revue avec les instances stratégiques de la SIDI qui l'ont validée.

2021 est l'année de clôture de FEFISOL. Cofondé par la SIDI avec d'autres investisseurs en 2011, et géré par la SIDI, FEFISOL a été le 1^{er} fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique. C'est avec succès qu'il se termine, avant le lancement d'un nouveau fonds FEFISOL II qui sera encore plus ambitieux en matière de performance sociale et environnementale.



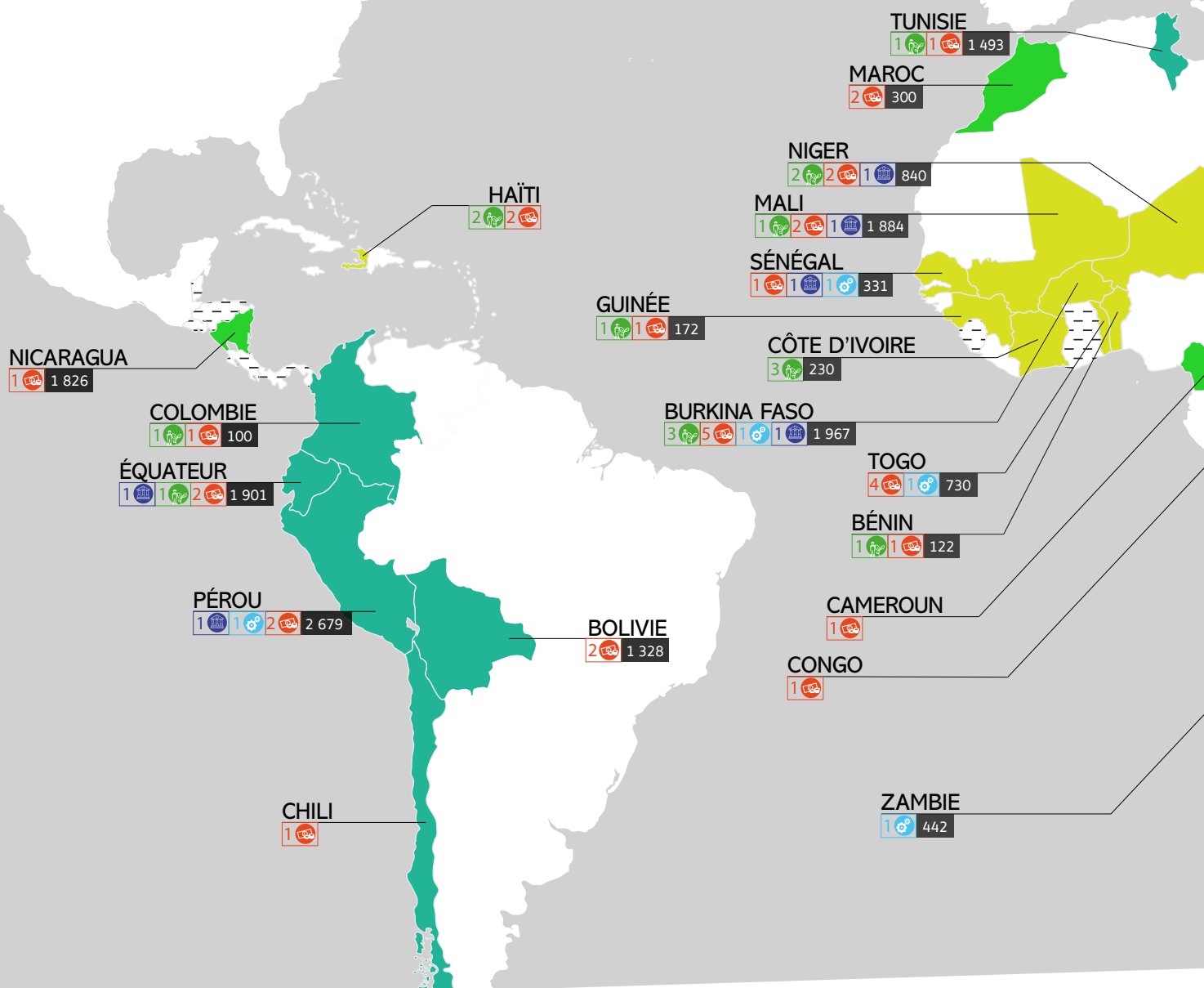
La SIDI a participé en octobre à la Semaine Africaine de la Microfinance qui s'est tenue à Kigali au Rwanda. Cette 5^{ème} édition a réuni près de 600 professionnels de la finance inclusive représentant 55 pays. Organisée tous les deux ans dans un pays africain différent, elle offre des conférences, des formations et ateliers, un village des innovateurs, et bien sûr la foire aux investisseurs à laquelle l'équipe de la SIDI participe activement. Lieu de *networking* dédié exclusivement aux investisseurs et aux IMF africaines, la foire aux investisseurs permet ainsi à la SIDI de nouer de futurs partenariats.

La SIDI a été sélectionnée pour participer au programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme). Financé par la Direction du développement et de la coopération suisse et la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire luxembourgeoise, le programme vise à renforcer les filets de sécurité de 10 millions de ménages de petits exploitants en Afrique, en Amérique latine et en Asie par le biais d'assistance technique et d'investissements dans les chaînes de valeur agricoles.

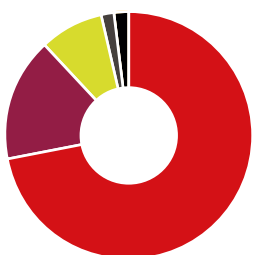
Les premiers projets cofinancés démarreront en 2022.



Carte des partenariats



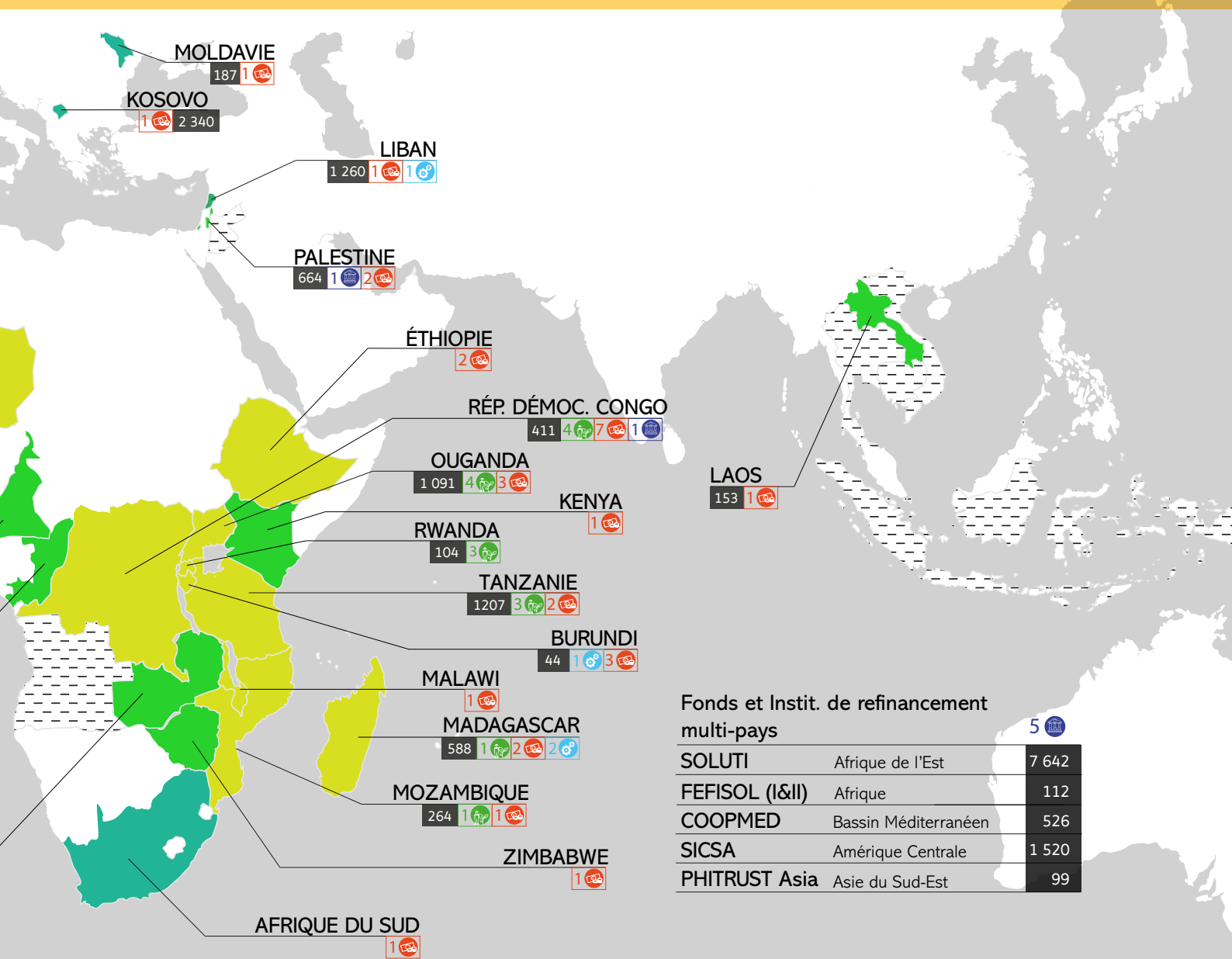
RÉPARTITION DU NOMBRE DE PARTENAIRES PAR RÉGION



- 85** Afrique Subsaharienne
- 19** Amérique Latine & Caraïbes
- 10** Bassin méditerranéen
- 2** Europe de l'Est
- 2** Asie



118 partenaires
 + 26 partenaires via SOLUTI
 et FEFISOL



Fonds et Instit. de refinancement multi-pays

Fonds et Instit. de refinancement multi-pays	Région	5
SOLUTI	Afrique de l'Est	7 642
FEFISOL (I&II)	Afrique	112
COOPMED	Bassin Méditerranéen	526
SICSA	Amérique Centrale	1 520
PHITRUST Asia	Asie du Sud-Est	99




Légende

140 Encours de portefeuille de la SIDI par pays (en K€)

Présence indirecte de la SIDI (via Instit. de refinancement et fonds)

-  Inclusion financière
-  Filières agricoles
-  Entreprise sociale
-  Instit. de refinancement

Niveaux d'IDH par pays :
Données PNUD, 2018

-  IDH élevé > 0,7
-  IDH moyen > 0,55
-  IDH faible < 0,55

(IDH de la France = 0,9)

Développer l'accès aux services financiers



L'appui au développement et à la structuration d'institutions de microfinance demeure le cœur de métier de la SIDI. Dans un environnement de plus en plus structuré, son modèle d'intervention reste en effet aussi apprécié des partenaires que pertinent, par la capacité de la SIDI à bien répondre à une demande qui varie selon les contextes : prises de participation longues sans contrainte de sortie, prêts en monnaie locale, garantie, accompagnement, mise en réseau, etc.

Forte de son savoir-faire reconnu en termes d'appui aux thématiques structurantes (stratégie, institutionnalisation, gouvernance, gestion de la performance sociale et environnementale), la SIDI est par ailleurs déterminée à financer et accompagner l'adaptation des acteurs de la finance inclusive aux crises écologiques et climatiques, et appuie en conséquence ses partenaires dans leurs initiatives de transition écologique et sociale.



1 291 jours
d'accompagnement



71 partenaires

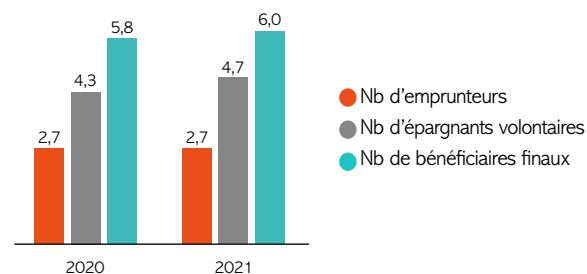


6 104 781
de bénéficiaires



81 %
du portefeuille

Portée des IMF et Instit. de refinancement
(en millions de personnes) - hors Soluti



Les IMF partenaires consacrent
86 % de leur portefeuille
au financement d'activités
génératrices de revenu

67 %
des IMF proposent des
services non financiers



Nouveau partenariat au Burkina: la SIDI entre au capital d'ACEP

ACEP Burkina a débuté ses activités à Ouagadougou en 2012 puis s'est progressivement étendue aux autres grands centres urbains du pays, pour compter aujourd'hui 9 agences. Aujourd'hui, ACEP Burkina est la deuxième plus grande institution de microfinance (IMF) du Burkina Faso par la taille de son portefeuille et par sa portée : plus de 32 000 clients actifs, dont 23% sont des femmes, et plus de 15 000 emprunteurs.

Ce ciblage fait valoir des atouts forts en matière de transition écologique et sociale :

- Une équipe dirigeante 100% locale, jeune, et dont la compétence est amplement reconnue,
- Un impact majeur en terme d'inclusion financière, sur un segment de marché TPE/PME créateur d'emploi,
- Un ancrage profond au Burkina, avec notamment la création récente d'une agence à Ouahigouya, grande ville du Nord, proche de la frontière malienne, zone à fort risque sécuritaire.

ACEP Burkina avait d'abord entamé un partenariat avec FEFISOL, en 2014, alors que l'institution avait tout juste deux ans d'activités. Elle a bénéficié de trois prêts consécutifs, tous dûment échus. La SIDI a saisi l'opportunité de rentrer au capital de l'IMF suite au souhait de l'un des actionnaires de se retirer : le processus a été initié courant 2021.

La façon avec laquelle ACEP Burkina a pu se développer dans un contexte sécuritaire dégradé, puis de résister à la crise Covid avec un résultat positif en 2020 et 2021 est impressionnante. Les perspectives à moyen terme sont bonnes, l'institution étant construite sur des fondations solides.

Pour la SIDI, devenir actionnaire d'ACEP Burkina est un engagement fort dans la mission qu'elle se fixe de renforcer le développement de la finance inclusive en Afrique et plus particulièrement dans la région du Sahel. Compte tenu des multiples défis auxquels la région est confrontée - enjeux politiques et sécuritaires, impact du changement climatique sur le secteur agricole, manque d'opportunités d'emploi en particulier pour les jeunes - la SIDI considère comme prioritaire de développer ses activités dans la zone afin de réaliser sa mission de transition environnementale et sociale.

Ce partenariat s'inscrit donc dans la stratégie SIDI globale de maintien d'une présence forte au Burkina Faso tout en portant attention à la recherche d'IMF suffisamment solides et à un équilibre financier global dans le pays entre les partenaires actuels finançant davantage le rural et les populations défavorisées, et un nouveau partenaire comme ACEP ciblant les zones urbaines avec des prêts moyens plus importants.

Avec son futur rôle dans la gouvernance d'ACEP Burkina, la SIDI souhaite encourager l'IMF à développer le financement agricole, et orienter plus avant sa stratégie en faveur de la transition écologique et sociale.

58 %
des partenaires sont situés dans des
pays à faible bancarisation

Un nouvel engagement auprès de HEKIMA en RDC

Hekima (« sagesse » en swahili) opère au Kivu comme institution de microcrédit depuis 2007 ; et est autorisée à collecter de l'épargne depuis 2017.

Malgré la situation d'insécurité qui perdure dans la région depuis près de 25 ans, l'institution est parvenue à poursuivre son développement pour proposer ses services de crédit, puis d'épargne, en particulier aux femmes commerçantes des zones urbaines de la région ; un développement que n'a pas obéré l'éruption du volcan Nyiragongo en mai 2021, qui a induit l'évacuation de Goma (plus de 2 millions d'habitants) pendant plus de 3 semaines.

Son action durable dans un environnement sécuritaire, économique et juridique détérioré, son ciblage priorisant les femmes, qui représentent près de ¾ des clients, son attention enfin à la performance sociale de son action (outils de suivi, enquêtes auprès des clients...) font d'Hekima une institution de microfinance reconnue dans le milieu. Elle fournit à ses 12 300 clients de Goma et de Bukavu des crédits individuels et collectifs, et a en

particulier développé un prêt « banque communautaire » très adapté aux clients n'ayant pas de garantie bancaire et peu de capacités, soit près de 80% de sa clientèle, pour un montant moyen de 200 dollars.

Forte de ses atouts, Hekima dispose déjà de l'appui de bailleurs internationaux, mais elle a sollicité la SIDI pour des financements complémentaires lui permettant d'augmenter son portefeuille de crédits. Le fait qu'Hekima apporte des services financiers et techniques aux femmes commerçantes dans un contexte difficile et une région très peu développée en services financiers, mais également sa grande résilience face aux multiples crises (sécuritaire, économique, Ebola, COVID, etc.), ont justifié la décision de la SIDI, mi-2021, de lui accorder un prêt senior de 400 000 \$ sur trois ans.

Cet investissement renforce la présence de la SIDI dans la région du Kivu, dans laquelle elle s'implique depuis près de 20 ans, et désormais dans 3 secteurs : microfinance, agriculture et énergies renouvelables.



Soluti, filiale de la SIDI en Afrique de l'Est

Après une dizaine d'années de partenariat, Soluti, institution dédiée au financement d'IMF et d'entités agricoles en Afrique de l'Est, est devenue en 2019 une filiale de la SIDI suite au retrait de son actionnaire fondateur et majoritaire. Ce rachat a permis à Soluti de continuer à développer une réponse adaptée aux institutions de la zone grâce à une très bonne connaissance des contextes locaux. Pour la SIDI, cet investissement a permis d'augmenter le nombre de partenaires dans la région, contribuant à la réalisation de ses objectifs de développement prioritaire de ses activités en Afrique, tout en réduisant l'empreinte environnementale du suivi par partenaire.

La SIDI a souhaité conserver pour cette filiale un fonctionnement relativement autonome : Soluti est dotée d'un conseil d'administration spécifique et majoritairement local, auquel répond l'équipe exécutive basée en Ouganda.

Fin 2021, Soluti finance 28 partenaires dont 25 IMF pour un portefeuille de 11,2 millions €, soit un niveau proche de 2019 après une baisse en 2020 principalement liée à la crise sanitaire. Le portefeuille est majoritairement concentré en Ouganda (60% de l'encours et $\frac{3}{4}$ des partenaires), puis en Tanzanie et enfin au Kenya. 2021 a vu la reprise des missions au Kenya et en Tanzanie afin de réaliser le suivi des organisations financées et l'identification de nouveaux partenaires.

Parmi les principaux enjeux auxquels a dû faire face Soluti en 2021, on notera une diminution de la qualité du portefeuille (de 1 à 5% pour le portefeuille à risque 30 jours), la restructuration de 4 prêts, et une situation financière affectée en fin d'année avec le provisionnement d'un partenaire à l'encours relativement important. Cette dégradation est néanmoins restée contenue par rapport à la dégradation de la situation des partenaires de Soluti dans un contexte affecté par le Covid19. En juin 2021, 46% des partenaires avaient ainsi des opérations déficitaires. Un redressement s'est ensuite effectué après le confinement de juin-juillet en Ouganda, et à fin 2021, ce ne sont plus que 23% des partenaires qui enregistraient des opérations déficitaires.

Pour la SIDI, l'engagement reste très conséquent : après l'acquisition en 2019 pour 3,7 M€, l'encours de la SIDI envers Soluti est de 7,8 M€ à fin 2021 (stable par rapport



à 2020) et se compose d'une participation au capital de 4,2 M€, d'un encours de prêt de 1,6 M€ et de deux garanties permettant un refinancement bancaire local s'élevant à 2 M€.

Parallèlement l'accompagnement réalisé par la SIDI s'est renforcé à la hauteur des investissements réalisés et des responsabilités prises. L'accompagnement principal est réalisé au niveau de la gouvernance. Quatre personnes du siège de la SIDI participent aux instances statutaires afin d'assurer une bonne interface avec Soluti et une participation à l'ensemble des comités du Conseil d'Administration (comités exécutif, opérations, finance, performance sociale et environnementale, audit). Le Comité de Direction de la SIDI assure l'articulation entre la stratégie de la SIDI et celle mise en œuvre par sa filiale Soluti.

En 2021, plusieurs sujets ont également fait l'objet d'un appui spécifique au niveau de l'équipe exécutive. Le Chargé de Partenariats en charge, la Responsable de la stratégie financière et le directeur de la SIDI ont ainsi apporté un appui à l'élaboration de la stratégie financière et de la recherche de financement. Il s'agit de conforter un modèle économique d'institution de refinancement aux marges d'intermédiation financière réduites, mais permettant de renforcer financièrement de nombreuses petites et moyennes IMF, notamment des structures mutualistes en zone rurale peu ou pas financées par ailleurs, ainsi que des IMF performantes dans l'octroi de petits prêts sans garantie physique.

La SIDI a également été motrice dans l'analyse et l'évaluation de la performance sociale et environnementale de Soluti, à travers notamment une première formation proposée en mai 2021 aux administrateurs de Soluti sur la dimension environnementale, et une mobilisation du CA pour la préparation de la facilité d'assistance technique afin d'approfondir les pratiques déjà à l'œuvre de mesure et suivi de la performance sociale au niveau de Soluti.



25 IMF +
3 OP financées



14 millions €
investis (au 31/12/2021)



1 049 671
bénéficiaires



31%
du portefeuille
finance l'agriculture

Soutenir les filières agricoles



La SIDI s'est engagée depuis des années dans la promotion de l'agriculture familiale : délaissée par les circuits financiers classiques, celle-ci répond pourtant aux trois grands défis posés à l'agriculture – souveraineté alimentaire, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, maintien d'emplois rémunérateurs en zones rurales.

Pour cela, la SIDI promeut l'agroécologie comme modalité de production agricole, et apporte financement et accompagnement aux partenaires afin de renforcer les pratiques agricoles durables et résilientes.

La SIDI finance essentiellement des filières d'exportation tout en visant un développement local, notamment grâce aux certifications biologique et commerce équitable des organisations soutenues. Elle choisit de travailler avec des organisations de producteurs ou des PME à fort impact social et environnemental.



105 863 petits producteurs soutenus



19 % du portefeuille



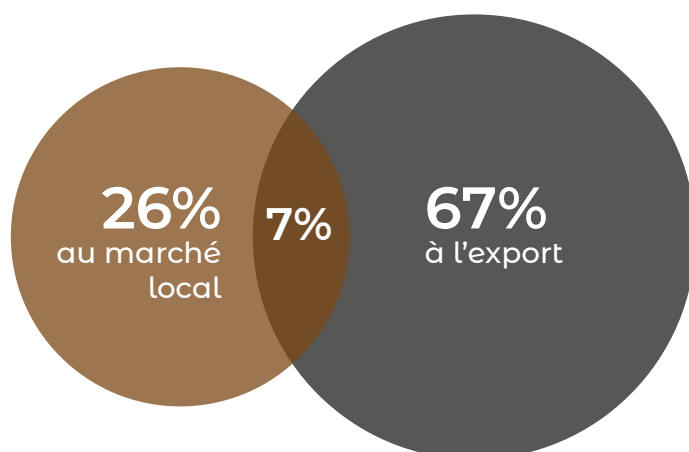
43 partenaires



1 002 jours d'accompagnement



Les OP et entreprises sociales partenaires s'adressent à :





L'apiculture forestière : traditionnelle et écologique

Forest Fruits est une entreprise créée en 1998 en Zambie. Elle s'approvisionne auprès d'environ 6 000 apiculteurs, vivant dans une région reculée au Nord-Est du pays, autour du district de Mwinilunga. L'apiculture représente une source de revenus importante pour les familles. Elle y est une pratique ancestrale qui remonte à 500 ans : les ruches sont conservées en hauteur dans les arbres et réparties sur de grandes distances pouvant aller jusqu'à 50 kilomètres.

Forest Fruits favorise les embauches locales (71 employés en décembre 2021) ainsi que la formation des salariés. L'objectif est également de permettre aux apiculteurs de vivre avec un revenu décent. Pour cela, l'entreprise est fortement engagée dans l'innovation et le développement de produits dérivés du miel à forte valeur ajoutée (vinaigre de miel, moutarde au miel, bougies en cire d'abeille, etc.). Ceci permet à Forest Fruits d'augmenter progressivement la rémunération des producteurs.

Le miel produit par les apiculteurs est un miel de forêt, certifié biologique. Il est très foncé et a un goût prononcé très apprécié. Le miel en rayons récolté est vendu par les apiculteurs à Forest Fruits puis transformé dans son usine, installée à Mwinilunga. Il est ensuite stocké dans des barils, qui sont acheminés vers la capitale Lusaka, avant d'être exportés tels quels ou conditionnés en bouteilles pour les marchés de détail. Forest Fruits dispose pour cela d'une usine de conditionnement à Lusaka.

Les campagnes de Forest Fruits ont été financées par FEFISOL depuis 2014, et par la SIDI depuis 2020. Un premier financement de 750 000 \$ a été octroyé en novembre 2020, et un deuxième de 1 000 000 \$ pour l'année 2021.

Il y a trois ans, la compagnie s'est lancée dans la recherche pour développer du vinaigre de miel (fait à partir de miel trop bas de gamme pour une consommation directe). C'est grâce à l'appui d'un consultant, rémunéré par FEFISOL en 2019, que le passage à l'échelle de la production a pu se faire. Forest Fruits a installé huit réservoirs de 10 000 litres dans son usine de Lusaka : c'est la plus grosse usine de production de vinaigre de miel au monde à leur connaissance.

En juillet 2021 a été mise en œuvre une deuxième assistance technique financée par FEFISOL. Une consultante locale a été mandatée pour réaliser une étude de marché afin d'identifier les potentiels marchés à l'export du vinaigre de miel et pour développer une image de marque et une stratégie marketing. Les pays qui ont été identifiés et choisis pour une possible exportation sont les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, et la Chine. Forest Fruits espère recruter bientôt un consultant marketing à mi-temps afin d'identifier les distributeurs dans ces pays cibles.



Financer une union de coopératives structurante pour son milieu

L'union de coopératives ACPCU (Ankole Coffee Producers' Cooperative Union) a été créée en 2006 dans l'ouest de l'Ouganda par 10 coopératives villageoises, pour leur permettre d'organiser par elles-mêmes l'export de leur café Robusta certifié commerce équitable, et ainsi de mieux maîtriser les conditions de leur développement, de créer des emplois locaux et de renforcer leurs capacités.

Regroupant aujourd'hui 26 coopératives qui rassemblent plus de 15 000 caféiculteurs, l'union a pour objectifs d'améliorer la qualité du café afin de maintenir et élargir ses débouchés, et elle travaille activement à préserver l'écosystème. A cette fin, toute la production des membres est désormais certifiée biologique ; la coopérative forme ses membres aux pratiques agroécologiques, les encourage à la diversification et propose des ateliers de sensibilisation et d'adaptation aux risques du changement climatique. Elle dispose également d'une pépinière qui fournit plants de café et arbres fruitiers pour la polyculture, et d'une parcelle qui sert à la recherche et à la duplication de plants plus résistants aux maladies.

En termes économiques, ACPCU est une union structurellement profitable, dont les ventes s'accroissent régulièrement. Elle a financé depuis 2015, en partie

grâce à l'accumulation de plusieurs années de prime équitable, l'acquisition d'une usine, qui lui permet de gérer elle-même et localement toutes les étapes de transformation depuis la cerise jusqu'à la mise en sacs des grains. Elle dispose également d'entrepôts et de silos, ainsi que d'un laboratoire permettant de goûter et de graduer la qualité du café.

Par son travail sur la qualité, et par la maîtrise de la transformation, ACPCU dispose de bons débouchés et parvient à négocier des prix plus élevés que ceux du marché. En conséquence, elle assure aux paysans, qui sont tous de très petits producteurs avec une parcelle moyenne d'un demi-hectare, une rémunération plus sûre, plus stable et plus importante.

ACPCU est partenaire de la SIDI et du fonds FEFISOL depuis plus de dix ans. En 2021, la SIDI, prenant le relais de FEFISOL, a renouvelé la ligne de crédit en faveur d'ACPCU à hauteur de 700 000 \$, ce qui en fait le 2^{ème} plus important financeur de l'union.

ACPCU est une union qui illustre bien la capacité au changement d'échelle que peuvent avoir des coopératives organisées, qui cherchent avec constance à décliner leur vision d'un développement qui passe d'abord par le renforcement des capacités et la préservation d'un système économique, écologique et social. Elle constitue ainsi, pour ses 15 000 membres et (dans une moindre mesure) pour les paysans d'autres coopératives qui lui fournissent également du café, un facteur déterminant de développement, et d'*empowerment*.

Bioprotect : appuyer les organisations paysannes via une société de collecte

La SIDI, face au risque sécuritaire croissant dans la région du Sahel, a choisi d'y maintenir résolument son activité, en particulier au Burkina Faso qui subit une forte fragilisation des zones rurales ayant pour conséquence une augmentation de la grande pauvreté.

Dans ce contexte, la SIDI est entrée en dialogue avec l'entreprise Bioprotect, créée en 2011 pour développer la filière du sésame biologique du pays. Bioprotect est déjà financée et appuyée, localement, par la société de capital-risque Sinergi Burkina, dont la SIDI est l'un des actionnaires fondateurs. Afin de trouver des financements complémentaires pour développer ses activités, elle s'est donc tout naturellement tournée vers la SIDI.

En quelques années, Bioprotect est parvenue à s'imposer comme le leader du marché du sésame bio du pays, dont le prix de vente assure des revenus plus élevés aux producteurs. Pour développer la filière, Bioprotect propose, outre la collecte et la commercialisation du sésame, des services de formation aux producteurs de même qu'elle les appuie dans l'obtention de leur certification. En outre, elle produit des intrants biologiques de qualité qui permettent de concurrencer les pesticides chimiques de synthèse, mais aussi des semences certifiées biologiques, et s'est diversifiée dans le maraîchage et la noix de karité. A ce jour, elle collecte le sésame de plus de 3000 exploitations familiales, dont la plupart sont certifiées.

L'objectif de Bioprotect est d'assurer une production durable par la protection des sols et des écosystèmes, tout en générant de la valeur ajoutée locale par la création d'unités de transformation. Afin de financer sa croissance, avec un doublement prévu de la collecte de sésame en 2022, Bioprotect a sollicité la SIDI, qui lui a octroyé en 2021 un premier crédit de campagne de 75 000 euros sur 10 mois. En bonne collaboration avec Sinergi Burkina, la SIDI va également appuyer l'entreprise sur des thématiques de gestion financière et de comptabilité.

Bioprotect, entreprise sociale en forte croissance qui décline ses valeurs de protection de l'environnement et d'appui aux petits producteurs dans toutes ses activités, constitue un nouveau partenariat particulièrement pertinent pour la SIDI. Celui-ci permet en effet, malgré un contexte sécuritaire très dégradé, d'appuyer des organisations paysannes que la SIDI ne pourrait plus aller appuyer en direct, malgré les besoins justement croissants liés aux conséquences, déjà à l'œuvre, du changement climatique.

77 %

des OP appuient leurs membres dans l'adoption de pratiques agricoles durables

67 %

des OP sont certifiées Commerce Équitable

73 %

des OP commercialisent des produits labellisés Agriculture Biologique



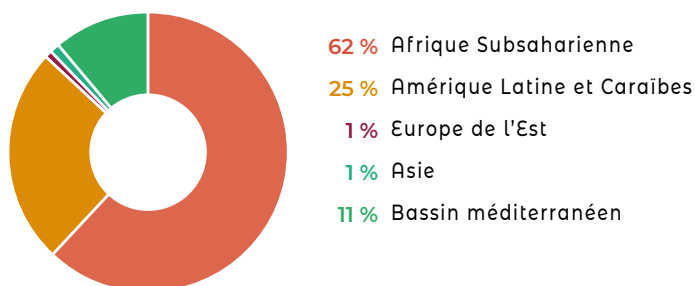
Accompagner vers l'autonomie



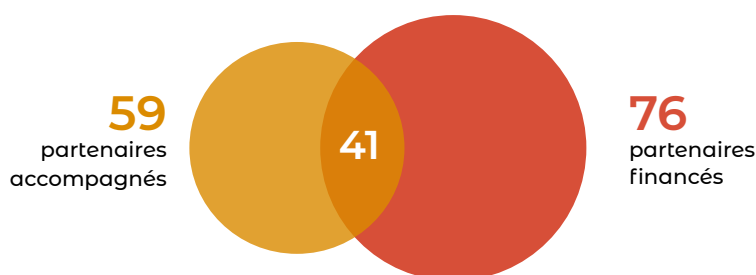
La SIDI articule sa mission d'investisseur solidaire autour de deux métiers indissociables : financer et accompagner dans le but de consolider l'activité des partenaires. Au-delà de l'effort dédié à l'identification et au suivi financier des partenaires, qui font partie de la mission de tout investisseur, l'équipe de la SIDI consacre donc plus de 50 % de son temps à :

- l'accompagnement personnalisé, qui consiste en une veille et un dialogue régulier avec l'organisation, permettant de l'appuyer au fil des demandes et de renforcer ses capacités,
- l'assistance technique, qui répond à une demande spécifique de l'institution sur des thématiques de professionnalisation de l'activité, stratégie, organisation interne ou gestion de la performance sociale,
- la participation active à la gouvernance des structures dont la SIDI est actionnaire, au sein de laquelle elle défend notamment l'équilibre entre viabilité institutionnelle et mission sociale.

RÉPARTITION DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



NOMBRE DE PARTENAIRES FINANCÉS ET ACCOMPAGNÉS



1 320 jours dédiés à l'accompagnement



59 partenaires

33 partenaires pour lesquels la SIDI siège aux instances

Fair Trade & Tourism Lebanon : sortie de crise en vue ?

Fair Trade and Tourism Lebanon (FTTL) est une société libanaise de commercialisation de produits alimentaires issus du commerce équitable, dont la SIDI est actionnaire fondateur. Le partenariat avait démarré en 2007 avec un premier prêt à l'association Fair Trade Lebanon (FTL), initiatrice de l'activité en faveur du milieu rural libanais.

A partir de 2019, FTTL s'est retrouvée dans une situation économique très dégradée. La crise économique, financière et bancaire survenue alors et qui se prolonge aujourd'hui a gravement frappé le pays (raréfaction drastique des liquidités, apparition de taux de change multiples, contrôle des changes), générant une augmentation massive du chômage pour les uns et la réduction des salaires réels pour les autres. 80% de sa population vit désormais en dessous du seuil de pauvreté.

Dans le prolongement des actions menées en 2019 et 2020, et pour consolider le bilan de FTTL, la SIDI a proposé au premier semestre 2021 de convertir ses créances en capital, contre l'obtention d'un deuxième siège d'administrateur au CA.

Parallèlement, l'association FTL a de son côté vu son activité fortement croître à partir de 2020 bénéficiant, dans ce contexte de crise, d'un afflux de bailleurs internationaux qui lui ont permis de valoriser les produits issus des coopératives rurales. L'association a ainsi réussi à dégager des ressources financières, apportées pour partie en prêt à la société FTTL. Dans un deuxième temps, il a été prévu de convertir la créance de l'association en participation au capital de la société.

Mi-2021, un pacte d'actionnaires a donc été négocié et signé. Les créances détenues par l'un des fondateurs, la SIDI et l'association FTL ont été converties en capital et un nouveau Conseil d'Administration a été nommé. La SIDI est désormais le second actionnaire de FTTL, avec 31,7% du capital. Le deuxième poste d'administrateur proposé à la SIDI va notamment lui permettre de renforcer son appui en gestion financière.

De son côté, l'entreprise a entrepris une réduction drastique des charges avec notamment la réduction des points de vente locaux et le maintien de charges salariales réduites. Enfin, grâce au travail de l'équipe et à la fidélité des acheteurs internationaux, les ventes se sont bien maintenues à l'international pendant l'année. L'activité de vente à l'export permet en outre à l'entreprise de ne pas subir les effets de la dégringolade de la livre libanaise. Elle aura également permis une progressive consolidation de l'équipe de FTTL (11 personnes employées fin 2021) ainsi qu'une forte activité de l'association FTL qui emploie environ 40 personnes.

Finalement, l'objectif principal de 2021 aura été atteint, la recapitalisation a abouti dans des conditions satisfaisantes laissant ouverte, pour le futur, la possibilité d'entrée de nouveaux investisseurs. L'activité commerciale, en quasi-totalité à l'exportation, a été bonne en 2021 et a permis de terminer l'année avec un chiffre d'affaires certes modeste mais surtout avec un résultat positif !

Appui à la finance communautaire

83 866
membres
de Muso

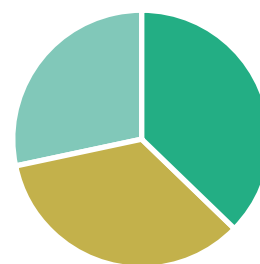
62 %
des membres
de Muso sont des
femmes

RÉPARTITION DES JOURS
CONSACRÉS AUX PARTENAIRES



60 % Accompagnement
30 % Identification
10 % Suivi financier

DONT JOURS DÉDIÉS À
L'ACCOMPAGNEMENT, PAR
THÉMATIQUE



37 % Participation à la gouvernance
34 % Accompagnement personnalisé
28 % Assistance technique



COPROBICH : un partenariat durable

Coprobich (Corporación de Productores y Comercializadores Orgánicos Bio Taita Chimborazo) est une coopérative équatorienne, qui rassemble 527 producteurs de quinoa issus de communautés rurales de la province du Chimborazo. Coprobich a été créée en 2003 pour permettre l'amélioration du revenu de ses membres et la protection de l'environnement ainsi que de la culture et des pratiques Puruha, l'ethnie indigène de la région. Depuis lors, elle assure la commercialisation du quinoa qui est labellisé bio et équitable, et elle s'est affirmée comme le 2^{ème} exportateur de quinoa biologique du pays. Grâce à une usine de conditionnement cofinancée par la SIDI en 2012, elle gère directement l'étape de « désaponification » qui permet de rendre le quinoa consommable, et dispose même d'unités d'emballage permettant de fournir des produits directement commercialisables. Grâce aux labels et à la maîtrise de cette logistique, Coprobich peut offrir aux producteurs le meilleur prix du marché, fournissant de surcroît des services d'accompagnement à la production et à la labellisation bio, ainsi que des formations en agroécologie.

Afin d'appuyer la structuration de cette organisation essentielle pour son milieu, la SIDI est partenaire de Coprobich depuis 2011 : outre le cofinancement de l'usine en 2012, la SIDI a octroyé huit crédits de campagne à l'organisation, dont le dernier en 2021, à hauteur de 200 000 \$.

La SIDI appuie également Coprobich par un accompagnement qui vise à améliorer sa gestion, sa capacité financière et ses ressources internes, pour que la coopérative soit en mesure d'atteindre un point d'équilibre financier durable. L'accompagnement proposé à Coprobich active tous les leviers de la SIDI, qui consiste en un suivi rapproché, depuis 2011, de son

activité et de sa situation financière. Ce suivi se fait en lien étroit avec l'importateur Ethiquable, son principal client, avec lequel la SIDI entretient d'excellentes relations. En outre, la SIDI a négocié auprès de la Fondation ACTES deux financements d'assistance technique, l'un en 2018 pour la gestion du suivi du stock, l'autre l'année suivante portant sur l'audit des comptes annuels, dans l'objectif de pouvoir attirer de nouveaux investisseurs.

La SIDI a également intégré Coprobich parmi les bénéficiaires du programme TAPSA (cf. p. 25) de promotion de l'agroécologie, coordonné en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire sur cofinancement de l'AFD. Cela a permis cette année à la coopérative de renforcer son plaidoyer national sur les questions de souveraineté alimentaire, de même que ses compétences en matière de préservation des semences autochtones. Le TAPSA a aussi permis de fournir aux producteurs des formations et outils pour promouvoir une production agroécologique vivrière et accroître leur souveraineté alimentaire.

En 2021, la SIDI a renforcé son appui, d'une part pour réduire les tensions de trésorerie auxquelles Coprobich faisait face : Ethiquable et SIDI se sont coordonnés pour lui accorder des facilités de remboursement avec un report d'échéance sur sa dette, laquelle a été finalement soldée en fin d'année. D'autre part, des réflexions conjointes ont été menées autour de leur stratégie commerciale et financière afin d'améliorer leur modèle économique.

Avec cette OP engagée dans le développement intégral de sa région, l'appui « au long cours » de la SIDI représente une mise en œuvre concrète de sa stratégie visant à permettre à des acteurs engagés dans la transition écologique et sociale de pouvoir durablement disposer de ressources qui soient à la hauteur de leur ambition. C'est pourquoi la SIDI se maintiendra à ses côtés et continuera à contribuer à sa consolidation.



La grille d'analyse agro-écologique, outil d'audit développé par la SIDI

2021 a marqué l'aboutissement du travail initié depuis trois ans par la SIDI sur l'agroécologie.

Dans le cadre de la relation partenariale forte que crée et entretient la SIDI, celle-ci a souhaité être encore plus ambitieuse sur son niveau de compréhension de l'agroécologie, la mesure des pratiques des partenaires en la matière, ainsi que sur la qualité du ciblage et de son accompagnement. L'idée est bien, à terme, de promouvoir et renforcer la durabilité des pratiques agricoles et économiques mises en place par les partenaires, d'un point de vue social et environnemental.

Retour en 2018 : afin de bien comprendre les enjeux liés à la transition écologique, et de pouvoir mieux accompagner les partenaires engagés dans des filières agricoles, un groupe de travail interne à la SIDI est créé portant sur les pratiques agricoles durables. En effet la SIDI compte de plus en plus de partenaires dans le secteur agricole (43 en 2021). La plupart d'entre eux sont certifiés bio et équitables, mais la SIDI avait fait le constat que par-delà les changements de pratiques induits par les labels, l'appui aux producteurs en matière de pratiques agroécologiques devait être approfondi.

Les travaux préalables du groupe de travail, étoffé par l'arrivée à la SIDI de deux profils agronomes, ont notamment abouti à la définition d'une première grille d'évaluation des pratiques agroécologiques tant au niveau des producteurs que des coopératives.

Une phase de test de cette grille a ensuite été menée auprès de cinq partenaires (les IMF KRK au Kosovo et UBTEC au Burkina Faso, deux organisations de producteurs de café du Sud-Kivu, CPNCK et MUUNGANO, et une union d'OP rizicoles au Niger FUCOPRI). Cette étude a permis une analyse comparée de la durabilité des pratiques et de la performance économique des systèmes agricoles promus.

Les ateliers de restitution et de partage ont parallèlement permis aux partenaires et à leurs membres de démarrer une réflexion sur les moyens d'améliorer leurs pratiques. Ces résultats ont alimenté les travaux du groupe de travail qui ont débouché début 2021 sur l'adoption formelle par l'équipe de la SIDI de la grille d'analyse sur l'agroécologie, et trois audits ont pu être menés dans la foulée auprès de Beni Ghreb, CENCOIC et UCLS.

La grille d'analyse comprend quatre catégories : gestion des ressources en eau et énergie ; assolement et pratiques culturales ; gestion des intrants ; viabilité socio-économique.

La SIDI n'étant pas un expert technique ni un spécialiste de l'agroécologie, cet outil d'analyse porte d'abord sur les objectifs suivants :

- Disposer d'un support de discussion concret et technique avec le partenaire afin de l'amener à questionner ses pratiques et pour qu'il fasse ensuite lui-même ce travail de collecte et d'analyse,
- Mesurer un minimum les changements promus par le partenaire auprès des producteurs fournisseurs/clients (et donc indirectement les résultats du partenariat SIDI), et ce de manière qualitative,
- Suivre le niveau de progression du partenaire dans le temps afin de l'aider à avancer dans sa transition écologique et sociale.

Ainsi donc, avec la grille d'analyse agroécologique, les chargés de partenariats disposent d'éléments méthodologiques pour pouvoir analyser, suivre et conseiller ou orienter le partenaire sur la façon de mieux prendre en compte les aspects sociaux et écologiques de la production agricole et agroalimentaire locale.

Ce travail avec les partenaires sur la thématique agroécologique permettra aussi à la SIDI d'affiner son ciblage pour, en complément des outils de sélection existants, instaurer progressivement des critères de ciblage agroécologiques adaptés au contexte de chaque pays d'intervention, voire de chaque filière.

Promouvoir la performance sociale et environnementale



La Performance Sociale et Environnementale (PSE) mesure comment une organisation – la SIDI comme ses partenaires – met en pratique sa mission et atteint ses objectifs sociaux et environnementaux vis-à-vis de la population qu'elle cible.

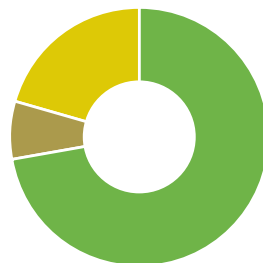
Pour l'évaluer, la SIDI a mis en place un suivi à deux niveaux :

- elle analyse la qualité d'engagement de ses moyens, pour s'assurer qu'elle fournit des ressources patientes, qu'elle cible d'abord des institutions qui n'ont pas encore atteint leur équilibre financier ou qui sont situées dans des zones enclavées et/ou en crise,
- elle s'assure de la performance sociale et environnementale de ses partenaires qui doivent pouvoir, dans le respect de leur viabilité économique, disposer de pratiques responsables, cibler des populations peu desservies et leur fournir des produits et services permettant leur sécurisation économique et sociale.

Un ciblage orienté vers les populations vulnérables ou isolées

39 % des bénéficiaires sont des ruraux et 46 % sont des femmes

ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES



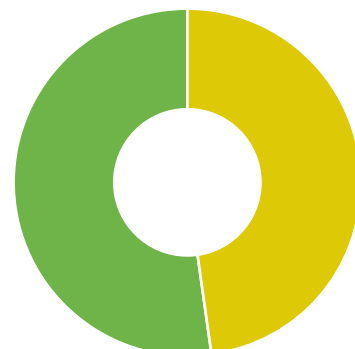
- 78 % Zones rurales** (+ de 60% des bénéficiaires sont ruraux)
- 8 % Zones urbaines** (- de 20% des bénéficiaires sont ruraux)
- 14 % Zones mixtes** (entre 20 et 60% des bénéficiaires sont ruraux)

La contribution à la création d'emplois

19 989 personnes employées par les partenaires de la SIDI

RÉPARTITION DES EMPLOYÉ.E.S PAR GENRE (en moyenne pondérée)

52 % d'hommes



48 % de femmes



Impro : collecte et analyse des données clients

Impro est une *institution financière de développement* à but non lucratif créée en 1995 pour soutenir, par la fourniture de crédits, les activités économiques des familles défavorisées des zones périurbaines de La Paz et El Alto en Bolivie. Elle compte aujourd'hui près de 3000 emprunteurs actifs, avec qui elle utilise systématiquement et avant chaque prêt un formulaire d'évaluation de leur situation socio-économique, ce qui lui permet d'affiner ses décisions de crédit voire d'adapter les conditions (durée, taux) aux capacités de l'emprunteur.

Pour financer la croissance de son portefeuille, et ainsi participer au développement de Impro, qui de surcroît veut s'étendre dans les zones rurales et périurbaines, la SIDI était rentrée en partenariat avec cette IMF en 2019, avec un crédit de 600 000 \$ sur trois ans.

Rapidement, et suite aux discussions portant sur l'exploitation des données issus des formulaires d'évaluation de la pauvreté des clients, Impro a sollicité la SIDI pour un appui qui permettrait leur analyse et leur intégration dans un nouveau système de gestion de sa performance sociale et environnementale. Ce projet a pu démarrer en 2021 (avec les difficultés liées au COVID), sur ressources et pilotage de la SIDI et avec l'appui d'un consultant expert dans l'analyse de données.

La première phase du projet s'est concentrée sur l'analyse de l'historique des données collectées sur les clients depuis plus de 20 ans. Cette phase a permis de mieux comprendre le profil socio-économique des clients mais également la structuration interne de la base de données.

Cette première étape a également permis au consultant d'identifier des pistes de réflexion sur la qualité et la quantité des indicateurs choisis, mais aussi sur les procédures et les choix technologiques. Ces recommandations seront autant de sujets de discussion au sein d'Impro et avec la SIDI, dans la perspective de la deuxième phase du projet, prévue en 2022 pour la mise en place d'un outil de suivi-gestion de la performance sociale et environnementale de l'institution.

La SIDI a appuyé le suivi
de la PSE en CA chez
10 de ses partenaires

64 % des partenaires
assurent un suivi de leur
PSE

81 % des OP ont
intégré des pratiques
agroécologiques



Accompagnement à la gestion de la performance sociale et environnementale du PAMECAS

Au Sénégal, l'UM-PAMECAS (Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal) est un système financier décentralisé (SFD) dont les quelque 700 000 membres sont à la fois usagers et propriétaires. Le constat initial pour la création du réseau était qu'une très grande part de la population n'avait pas accès aux services financiers. Dans sa quête d'inclusion financière, PAMECAS a choisi de cibler toutes les catégories socioprofessionnelles en leur proposant une gamme diversifiée de produits et services. PAMECAS a débuté en 1995 et après une agence à Dakar, l'institution s'est étendue à l'intérieur du pays avec l'ouverture d'agences dans toutes les régions du Sénégal sauf Sédhiou. Actuellement, le PAMECAS dispose d'un réseau de 107 points de service.

La SIDI est en partenariat avec le PAMECAS depuis 2018 et finance le réseau conjointement avec FEFISOL depuis lors. En 2021 la SIDI a accompagné PAMECAS dans la mise en place de sa stratégie de gestion de la performance sociale et environnementale. Le réseau venait tout juste d'adopter un nouveau plan d'affaires quinquennal couvrant la période de 2020 à 2024, qui vise entre autres objectifs, le renforcement de l'utilité sociale de PAMECAS.

Pour ce faire, l'IMF a sollicité la SIDI pour d'une part revoir la vision/mission du PAMECAS et la traduire en indicateurs, et d'autre part définir un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la démarche. A l'issue du travail préalable de définition de la mission, un cofinancement a été validé entre la fondation ACTES et la facilité Assistance Technique de FEFISOL pour couvrir les honoraires des consultants et les coûts logistiques. L'équipe projet s'est constituée autour de la chargée de partenariats, du pôle PSE et de l'équipe assistance technique de FEFISOL, renforcée par des consultants.

La SIDI a pu ainsi bâtir un accompagnement complet en matière de gestion de la performance sociale et environnementale, recouvrant les activités suivantes : la formation des équipes de PAMECAS aux principes de gestion de la performance sociale et environnementale ; l'organisation d'un atelier participatif pour définir la mission, la vision, les objectifs et les indicateurs sociaux ; la réalisation d'un audit SPI4 ; un atelier de restitution des résultats de l'audit SPI4 et de validation d'un plan d'action et d'indicateurs de suivi ; enfin l'élaboration du document « Politique de gestion de la performance sociale et environnementale de PAMECAS ».

Les travaux ont démarré au second semestre 2021 et se sont terminés début 2022 par l'intégration du plan d'action PSE au plan stratégique du partenaire.

59 %

des partenaires ont organisé des ateliers de sensibilisation aux questions environnementales pour leurs membres ou clients

26 partenaires utilisent des sources d'énergie renouvelable

19 IMF partenaires proposent des prêts pour l'achat d'équipement de production d'énergie renouvelable

Analyser l'impact d'un acteur majeur de la micro-finance en Afrique du Sud

SEF (Small Enterprise Foundation) a été créé en 1992 en tant que programme de réduction de la pauvreté fournissant des services de crédit aux femmes micro-entrepreneures, dans la région rurale la plus pauvre et la plus peuplée d'Afrique du Sud, le Limpopo. Dès ses débuts, l'IMF s'est concentrée sur l'octroi de prêts de groupe dans les zones rurales où les populations n'ont pratiquement pas d'accès aux services financiers, une méthodologie qui lui a permis de servir un public très pauvre, et qui a contribué à faire de SEF la première IMF à vocation sociale du pays. Avec 98 agences rurales dans quatre régions, et 214 043 clientes en 2021, SEF a en outre fait la preuve de sa solidité financière et institutionnelle.

SEF est partenaire de la SIDI et de FEFISOL depuis 2017, et a bénéficié de trois crédits successifs, ainsi que d'appuis techniques sur la digitalisation et sur des formations. En 2019, la SIDI a proposé à l'institution de bénéficier d'une étude sur son impact, pour évaluer si les effets des activités de SEF contribuent à l'amélioration de la situation socio-économique des clientes, et également à la réduction des inégalités de genre auxquelles elles sont confrontées.

Cette étude, cofinancée par la SIDI, le F3E et la Fondation Grameen Crédit Agricole, a pu être menée en 2021 après la crise du COVID, par un cabinet spécialisé. Celui-ci a réalisé des enquêtes statistiques, mais également qualitatives au travers d'interviews et ateliers avec une sélection de clientes, dans une

démarche participative associant également des salariés de SEF. Tout ce processus a été supervisé par un comité de pilotage associant SEF et les bailleurs.

Publié mi-2022, le rapport d'impact permet de confirmer l'amélioration progressive de la situation socioéconomique des clientes et la diminution de leur vulnérabilité, avec notamment la création de nouvelles activités génératrices de revenu. En termes psychosociaux, les clientes se sentent plus sûres d'elles et plus optimistes, et elles savent s'appuyer sur les centres communautaires initiés par SEF. En termes de genre enfin, l'étude reste prudente tant les clientes sont discrètes chez elles sur leurs liens avec SEF : le cabinet a simplement pu relever des situations où les femmes voyaient leur capacité de négociation augmenter au sein du foyer.

En définitive, le rapport relève que SEF est bien l'une des rares institutions auprès de qui les femmes défavorisées peuvent emprunter pour développer leurs activités génératrices de revenu, dans un contexte sud-africain où l'offre en crédits à la consommation, totalement inadaptés à ces situations, abonde. Il formule également des recommandations qui permettront à l'institution de mieux répondre à son objectif de sortir les clientes de la pauvreté, en insistant sur la relation complexe entre services financiers et causes multidimensionnelles de la pauvreté.

Pour la SIDI, les conclusions encourageantes du rapport de même que ses recommandations vont également lui permettre d'enrichir ses échanges avec ses autres partenaires.



Développer les ressources solidaires



L'indépendance financière de la SIDI repose sur son modèle économique, basé sur la mobilisation d'actionnaires et d'épargnants qui lui apportent l'essentiel de ses moyens, et lui permettent ainsi de mener sa mission sociale à bien. C'est pourquoi la SIDI veille à mobiliser ses soutiens, tout comme elle cherche à les développer par effet de levier via des alliances porteuses de sens.

En 2021, l'équipe de la SIDI a ainsi pu négocier auprès de son réseau d'alliés 1,1 millions d'euros de subventions (y compris le projet TAPSA) ayant permis de renforcer l'appui à 21 partenaires. De même, elle a permis à quatre partenaires d'obtenir des prêts complémentaires pour un volume total de 4,6 millions d'euros.

Construire des alliances opérationnelles

En 2021, la SIDI a consolidé son alliance avec le Crédit Coopératif. Elle a en effet acquis une participation dans sa filiale, la société de gestion Inpulse, afin d'accompagner le développement des fonds d'investissements à impact dont Inpulse est un spécialiste. Inpulse a depuis été choisi comme gestionnaire du fonds FEFISOL II, dont le Crédit Coopératif est par ailleurs l'un des actionnaires.

Dans le cadre de ce partenariat renouvelé SIDI/Crédit Coopératif, ce sont également deux fonds solidaires gérés par la filiale de la banque, la société de gestion Ecofi, qui sont devenus actionnaires de la SIDI en 2021. Le fonds professionnel spécialisé « Contrat Solidaire » et le fonds d'épargne salariale solidaire « Dynamis Solidaire » y ont à eux deux investi 800 000 €, portant le total des participations des fonds Ecofi à 1,3 millions d'euros.

Au total, fin 2021, suite à ce soutien d'Ecofi, mais également de La Financière Responsable et de Covéa Finance, neuf fonds solidaires sont actionnaires de la SIDI, pour un total de près de sept millions d'euros, soit 20,5% du capital. Ils confirment ainsi leur capacité à soutenir la croissance de la SIDI, grâce au système vertueux de l'épargne salariale solidaire français qui permet une hausse tendancielle des encours. Les sociétés de gestion sont de plus des actionnaires actifs, attentifs au dialogue, et très soucieux de la performance sociale et environnementale de la SIDI dont ils rendent compte auprès de leurs épargnants.

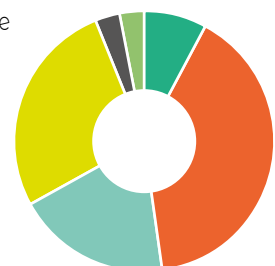
L'année 2021 a enfin été marquée par le démarrage du partenariat entre la SIDI et le Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ). Le FISIQ a été conçu comme l'outil de financement des organisations

de solidarité internationale québécoises, pour financer les entreprises sociales et solidaires des pays en développement. Etant donné leur proximité de vision et d'action, la SIDI et le FISIQ sont entrés en coopération pour travailler à des montages de partenariats ou de cofinancements en commun. Concrètement, la SIDI est devenue membre du FISIQ et lui a octroyé un prêt de 250 000 € pour renforcer sa capacité de financement ; le FISIQ est quant à lui devenu actionnaire de la SIDI pour un montant identique.

Cette année enfin, la Banque Alternative Suisse, actionnaire depuis 2019, a considérablement renforcé son soutien à la SIDI. Son investissement place cette banque spécialisée dans l'intermédiation et le conseil en financement de l'économie réelle, sociale et écologique, parmi les dix premiers actionnaires institutionnels de la SIDI.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI 34 M€ au 31/12/2021

- 8 % CCFD-Terre Solidaire
- 40 % Particuliers
- 19 % Congrégations et institutions religieuses
- 27 % Fonds et banques
- 3 % Acteurs publics
- 3 % ONG et entreprises sociales



FIFAD et TAPSA, deux programmes cofinancés au service de l'agriculture durable

Le programme TAPSA (Transition pour une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire) est cofinancé par l'AFD, la Fondation ACTES et coordonné en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire. 2021 est la 3^{ème} et avant-dernière année du programme. Celui-ci permet à cinq organisations partenaires de la SIDI, sur un total de 29, d'être accompagnées dans le renforcement de leurs dynamiques agroécologiques. Depuis le dernier trimestre 2021, des échanges sont en cours pour préparer le TAPSA 2, qui devrait se mettre en place d'ici la fin d'année 2022, pour quatre années supplémentaires.

Initié par la SIDI et doté d'une subvention de 1,5 millions d'euros de la part de l'AFD, le programme FIFAD (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables) vise l'amélioration des conditions de vie et des revenus des producteurs affiliés aux organisations partenaires du programme, à travers la formation à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et la facilitation de l'accès au marché. Il a été construit avec plusieurs organisations locales dans trois pays : l'AOPP au Mali, la SOCOA au Burundi, et enfin IKURU, AMPCM et l'UPC-N au Mozambique.

Le programme a démarré en mai 2019, mais les missions n'ont pu commencer qu'en 2021 en raison du Covid-19.

Elles ont mobilisé la chargée de programme, les chargés de partenariats, deux consultants bénévoles ainsi qu'une consultante internationale.

Le FIFAD permet d'apporter, au Mali, un appui à la structuration d'une coopérative régionale ; au Burundi, un appui à la certification des produits alimentaires d'une entreprise locale de transformation agricole ; enfin au Mozambique le programme permet à 2830 petits producteurs d'être formés aux pratiques agricoles durables.

Au cours de l'année 2021, tous les partenaires ont trouvé un rythme de croisière après le retard pris suite à la pandémie. Tout au long des missions effectuées, un premier bilan a pu être fait sur la mise en œuvre de chaque projet. L'identification des contraintes rencontrées par les partenaires sur le terrain, mais aussi celles imposées par le programme, la présentation des résultats déjà atteints et la redéfinition des objectifs et attentes ont permis de réviser chaque projet de manière réaliste. La flexibilité du programme permet de travailler avec les partenaires de manière sereine en s'adaptant aux évolutions nécessaires des projets, dans des contextes sanitaires, environnementaux et sécuritaires souvent complexes.



Développer le portefeuille



Dans le sillage d'une année 2020 marquée par la crise du Covid, la SIDI est parvenue à reprendre une activité d'investissement soutenue en 2021. En effet, 12,3 millions d'euros ont été décaissés durant l'année pour le bénéfice de 27 partenaires, dont cinq nouveaux. Parmi ceux-ci, il convient de relever l'importante participation au capital dans l'institution de microfinance ACEP Burkina (cf. p. 9) à hauteur de 1,34 millions d'euros.

En fin d'année, le portefeuille s'élève à 34,5 millions d'euros, en baisse sur un an du fait de la clôture du fonds FEFISOL : l'investissement de la SIDI dans FEFISOL II, qui s'élève à 4,8 millions d'euros au premier closing, apparaîtra en effet dans les comptes seulement en 2022.

Les revenus du portefeuille s'élèvent en 2021 à 2 millions d'euros nets, soit 5,8% du portefeuille, un ratio toujours stable qui témoigne d'une saine gestion des ressources.

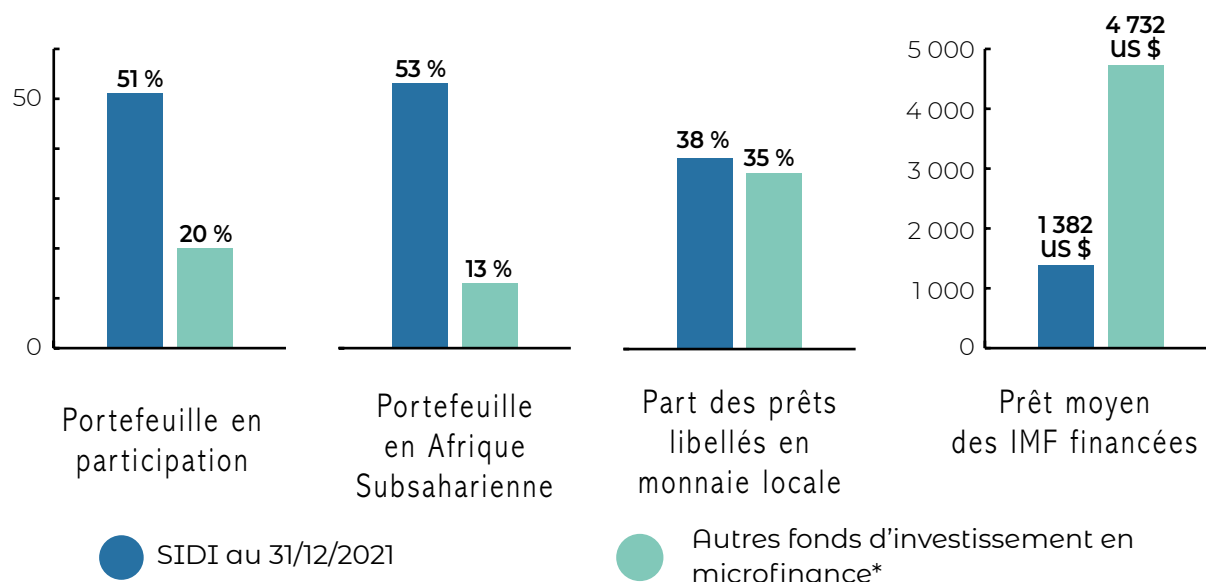
Piloter les risques

Le mandat d'investisseur solidaire de la SIDI implique d'être capable de financer des structures fragiles, d'intervenir dans des contextes de crise, ou encore d'apporter des financements adaptés aux besoins, donc en monnaie locale, en participation... C'est pour cette raison, et donc pour apporter le meilleur service à des partenaires locaux utiles socialement, sans préjudice pour la durabilité de sa propre activité, que la SIDI est outillée pour être capable de prendre des risques, en connaissance de cause et lorsque le partenariat le justifie.

Chaque nouvel engagement fait ainsi l'objet d'une instruction complète et rigoureuse, qui inclut la revue de l'ensemble des risques potentiels (marché, monnaie, pays, volatilité des prix...), et la capacité de la SIDI à y faire face, notamment par de l'accompagnement ou de l'assistance technique.

PARTAGE DU RISQUE (portefeuille moyen sur l'année hors fonds)	2020	2021
% du portefeuille investi dans des pays à faible IDH	44 %	47 %
Nombre de partenaires dont la SIDI a été le 1 ^{er} investisseur international (en date)	39 %	44 %
Part du financement de la SIDI dans le portefeuille des IMF	8 %	7 %

LE POSITIONNEMENT SOCIAL DE LA SIDI



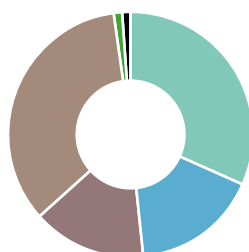
* Source : PAIF Report, données au 31/12/2020

En parallèle, des procédures de gestion du risque de portefeuille ont été définies, qui fixent des pratiques en termes de diversification des risques et mettent en place des dispositifs d'analyse et de contrôle dans la relation partenariale. En 2021, la SIDI s'est en outre dotée d'un outil de cartographie des risques, qui a pour objectifs le recensement global des risques auxquels la SIDI s'expose, leur suivi régulier, et par conséquent leur pilotage.

Parallèlement à l'augmentation du volume de ses engagements financiers, la SIDI a enfin renforcé son Fonds d'Incitation au Développement (FID), un compte courant d'associés qui permet de couvrir les principaux risques liés aux investissements, par la compensation des pertes encourues dans des contextes difficiles. Il a bénéficié cette année d'un nouvel abondement d'un actionnaire historique, et la SIDI y affecte une partie de ses résultats positifs depuis 2019. Ces mesures ont permis de rehausser l'encours du FID à 6,3 millions d'euros fin 2021.

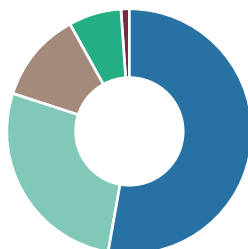
In fine, le positionnement social fort de la SIDI, dont témoignent les indicateurs de ciblage, de patience, etc. ne s'opère pas au détriment des ressources solidaires qui lui sont confiées : ainsi le portefeuille à risque (90 jours) sur les prêts est redescendu fin 2021 à 10,7% de l'encours, en forte baisse par rapport à 2020 et la crise du Covid dont les effets à long terme se font pourtant toujours sentir.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT



- 32 % Participation en monnaie locale
- 17 % Participation en devises fortes
- 15 % Prêt en monnaie locale
- 35 % Prêt en devises fortes
- 0,5 % Garantie en monnaie locale
- 0,5 % Garantie en devises fortes

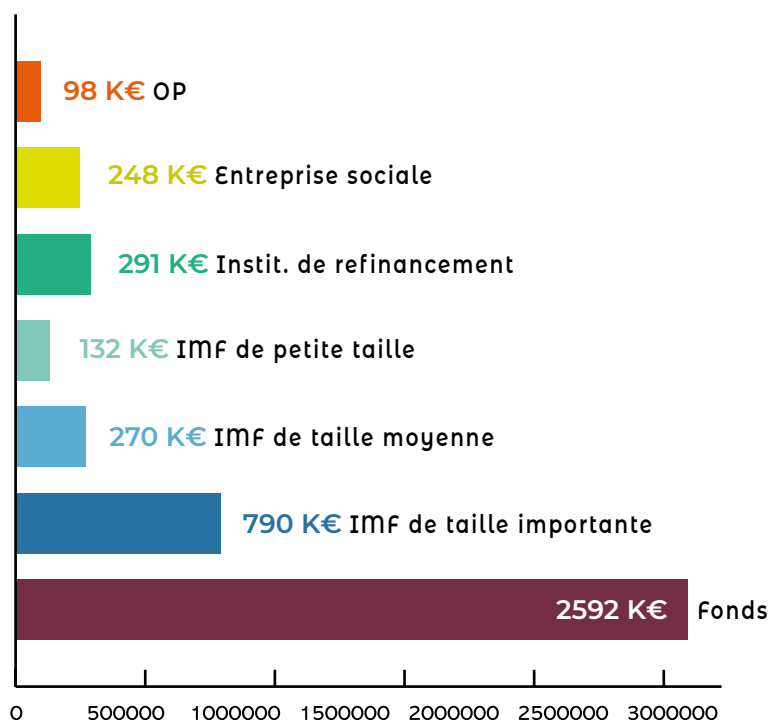
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR RÉGION



- 53 % Afrique Subsaharienne
- 27 % Amérique Latine et Caraïbes
- 12 % Bassin méditerranéen
- 7 % Europe de l'Est
- 1 % Asie

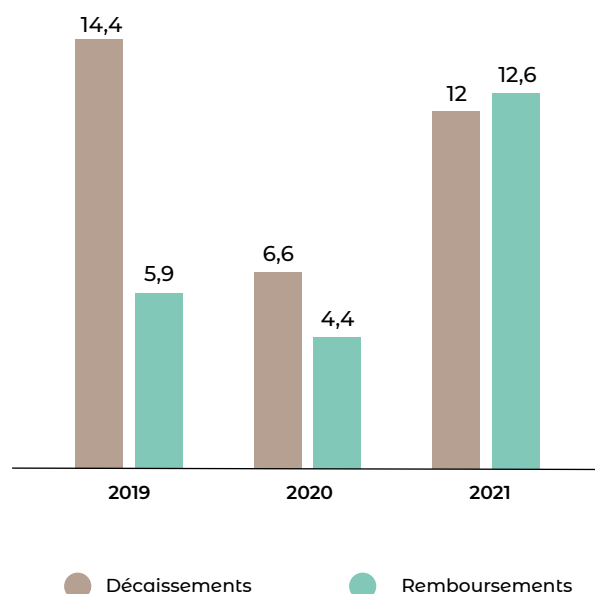
INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE

(encours au 31/12/21 ou décaissements pour prêt de campagne)



FLUX ANNUELS

(en millions d'€)



2021, année de transition vers FEFISOL II

Le Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique (FEFISOL), conçu, lancé et géré par la SIDI a atteint son 10^{ème} anniversaire le 21 juillet 2021, date à laquelle les actionnaires ont voté la dissolution et l'entrée en liquidation du fonds en Assemblée Générale Extraordinaire, comme prévu par le pacte d'actionnaire.

FEFISOL a été le premier fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique. Il a été lancé avec le soutien d'une douzaine d'actionnaires institutionnels européens, africains et nord-américains. La SIDI se félicite d'avoir vu de grandes institutions européennes se mobiliser autour de cet enjeu crucial du financement des populations vulnérables en milieu rural en Afrique.

Les deux fondateurs, SIDI et Alterfin tirent un bilan très positif des dix ans de FEFISOL :

- 86,5 millions d'euros décaissés, dont 93% en Afrique subsaharienne, 60% dans des pays à IDH faible, et 90% dans des pays vulnérables au changement climatique
- 75% de l'encours moyen en monnaie locale
- 92 clients financés dans 25 pays
- 139 projet d'accompagnement technique menés auprès de 51 clients.
- 3,4 millions de bénéficiaires finaux, dont la moitié sont des femmes et des ruraux.

L'activité sur le portefeuille de prêts a quant à elle été conforme aux objectifs avec un niveau de portefeuille élevé (22,3 millions d'euros au plus haut en décembre 2018), qui a généré un bon rendement, et ce malgré l'exposition importante au risque de change (couvert à hauteur de 70% par l'AFD) et le profil de risque des partenaires financés (moins de 1% de pertes annuelles en moyenne). Le dispositif AFD de couverture partielle du risque de change a pleinement joué son rôle de « matelas » pour amortir les chocs liés aux variations de change des devises africaines et a permis au fond de financer les IMF en monnaies locales sans se restreindre aux monnaies couvertes par des produits dérivés. Les résultats ont en revanche été moins probants sur le volet « investissement en capital », avec seulement 4 prises de participation réalisées au lieu des 10 initialement prévues.

C'est forts du succès de FEFISOL, que la SIDI et Alterfin se sont attelés à structurer le nouveau fonds, FEFISOL II. Le processus de création de FEFISOL II s'est accéléré en fin d'année 2021 : la société a été créée le 13 décembre par les deux actionnaires fondateurs. Un premier

engagement financier a été pris le 24 décembre, par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), à hauteur de cinq millions d'euros. Inpulse, gestionnaire d'actifs basé à Bruxelles et spécialisé dans l'investissement à impact et la microfinance, a été sélectionné pour gérer FEFISOL II. La SIDI conserve quant à elle la fonction de coordinateur du portefeuille qui implique d'accompagner les chargés d'investissements de SIDI et Alterfin pour le développement et le suivi du portefeuille du fonds.

En termes de calendrier, la date de fin du premier tour de table était fixée courant 1^{er} semestre 2022 avec un montant de souscription à atteindre de 22,5 M€. Cet objectif est atteint dans les temps, grâce aux engagements négociés auprès de BEI (5 M€), PROPARGO (5 M€), SIDI (4,9 M€), BIO (3 M€), ALTERFIN (2 M€), Crédit Coopératif (1 M€), Banque Alternative Suisse (1 M€), Banca Popolare Etica (0,5 M€) et SOS Faim Luxembourg (125 000 €).

L'objectif donné à FEFISOL II est de poursuivre la mission sociale du fonds et d'être encore plus ambitieux en matière de performance sociale et environnementale. FEFISOL II sera mis en œuvre dans plus de 28 pays d'Afrique et devrait soutenir à terme 110 institutions de microfinance ou sociétés et coopératives agricoles s'approvisionnant auprès de petits exploitants, pour la plupart certifiées équitables ou biologiques.

En soutenant la mise en œuvre de pratiques durables sur le plan social et environnemental, FEFISOL II vise directement à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables en milieu rural en Afrique, à réduire les inégalités et à promouvoir le développement agricole durable.



175 733 €
engagés en 2021



12 projets
approuvés

La Fondation ACTES (ACcompagner la Transition Écologique, économique et Sociale), sous égide de la Fondation Terre-Solidaire, a été créée en 2017 par la SIDI pour financer des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès d'Institutions de Microfinance (IMF), d'Organisations Paysannes (OP) et d'entreprises sociales. ACTES souhaite contribuer à leur développement pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux qui sont apportés par des experts consultants. Les projets sont proposés et suivis par l'équipe de la SIDI, et concernent quatre thématiques : la résolution de situations de crise, la transition écologique et sociale, la finance communautaire (Musos, tontines...), et enfin l'amélioration de la performance sociale et environnementale.

En 2021, 12 projets d'accompagnement ont été financés par la Fondation ACTES, pour un total de 175 733 euros, pour des missions d'audit, des formations, des accompagnements stratégiques, ainsi que sur la performance sociale et la transition écologique et sociale. ACTES a également cette année encore cofinancé le programme TAPSA (cf. p. 25).

Pour en savoir plus : www.fondation-actes.org

Projet: formations avec AIPR

Actions Intégrées pour le Progrès Rural (AIPR) est une association congolaise créée en 2002 dans la province du Sud Kivu, qui œuvre à la sécurité alimentaire, sociale et économique de populations pauvres, à savoir des paysans et des femmes organisés en mutuelles de solidarité (Musos), pour notamment financer leurs activités génératrices de revenu. L'essentiel de ses activités se déroule en milieu rural très enclavé (districts de Bunyakiri et Kalonge), où AIPR accompagne 852 Musos rassemblant 15 430 membres.

La SIDI est partenaire d'AIPR depuis 2010, et l'appuie par des formations destinées à améliorer le fonctionnement des Musos et à renforcer le savoir-faire de leurs animateurs.

AIPR a ensuite souhaité favoriser la réalisation d'activités génératrices de revenu individuelles (« micro » commerce...) ou collectives (élevage, unités de petite transformation agricoles...), mais également d'aider ces activités informelles à se structurer.

Grâce à un financement de la Fondation ACTES, l'association a pu réaliser en 2021 deux formations sur ces thèmes, qui ont regroupé 80 personnes, à la fois des membres de Musos déjà actifs et des membres susceptibles d'initier de telles activités.

Pour prolonger cette action, la Fondation ACTES a également validé le principe de deux nouvelles formations dans des zones d'activités d'AIPR encore plus enclavées, qui seront conduites en 2022.

Projet: audit social de Asala

Asala est une institution de microfinance palestinienne qui se distingue par sa présence dans toute la Palestine (Cisjordanie et Gaza) mais également par sa mission de défense des droits des femmes. Elle cible ainsi un public exclusivement féminin et leur propose des actions dédiées : formations, plaidoyer...

Afin de renforcer sa mission sociale, Asala a pu, sur appui de la Fondation ACTES, faire réaliser en 2021 un audit social. Cet audit avait pour objectifs d'opérer un diagnostic de sa performance sociale et environnementale et de formuler des pistes d'amélioration qui tiennent compte des meilleures pratiques du secteur. Il permettra ensuite à la SIDI d'appuyer Asala dans la mise en œuvre concrète de ces améliorations.

L'audit a pu confirmer l'appropriation de la mission sociale exigeante de l'institution, de même que ses efforts pour adapter son offre aux besoins de ses clientes et pour traiter avec elles de manière responsable et transparente.

Ses recommandations stratégiques, techniques et opérationnelles, ont en outre déjà permis à l'équipe d'adapter le plan d'action de l'institution.

Les instances au 31/12/2021

La SIDI est une Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable. En raison de sa forme juridique, elle comporte deux catégories d'associés, les commanditaires et un commandité, lequel veille notamment au respect de la mission sociale de la SIDI.

Le commandité est la société SIDIGestion SAS qui regroupe quatre actionnaires fondateurs de la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire et trois congrégations religieuses.

La gouvernance de la SIDI repose sur 3 INSTANCES COMPLÉMENTAIRES

Le Comité de Gérance

3 membres

Nommé par la commandite, il valide les propositions d'engagements (financier et appui technique) préparées par l'équipe opérationnelle et assure la direction et l'administration de la SIDI.

Dominique LESAFFRE <i>Président du Comité de Gérance</i>	Nicolaas HEEREN <i>Gérant</i>	Nathalie KLOPFENSTEIN <i>Gérante</i>
--	---	--

Le Comité de Concertation et d'Orientation

9 membres

Nommé par la commandite, il est notamment chargé de l'approbation de la charte éthique et du plan stratégique, et veille à leur respect.

Sylvie BUKHARI DE PONTUAL <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	Patrick SAURAT <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	Françoise BEAUMONT <i>Congrégation des Filles du Saint-Esprit</i>
Guy EVERS <i>Epargne Solidarité Développement</i>	Philippe LOIRET <i>Epargne Solidarité Développement</i>	Catherine GRANIER <i>Congrégation des Sœurs Auxiliatrices</i>
Anne-Marie MONNERAYE <i>Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria</i>	Gabriele GIUGLIETTI <i>Banca Popolare Ética</i>	Geneviève GUÉNARD <i>SIDIGestion SAS</i>

Le Conseil de Surveillance

10 membres

Composé d'actionnaires commanditaires nommés par l'Assemblée Générale, il assure le contrôle permanent de la gestion de la société. Il soumet annuellement aux actionnaires un rapport sur les états financiers et la gouvernance de la SIDI.

Philippe LOIRET <i>Président</i>	Mohamed-Ali MZALI <i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	Sylvie BOURNAZEL <i>Crédit Coopératif</i>
Philippe COQUART	Maëlle DUQUOC <i>Epargne Solidarité Développement</i>	François LEGAC
Hocine TANDJAOUI	Marc RAFFINOT	Benoit MONSAINGEON
	Jacques DEMONSANT	



L'équipe des salarié.e.s au 31/12/2021



Dominique LESAFFRE
Directeur général



Anne-Sophie BOUGOUIN
Directrice de la stratégie
Financière, DG FEFISOL



Joan PENCHE
Directeur des partenariats



Irina CRACIUN
Responsable juridique
et de la conformité



Julie TORRES-SZANTYR
Responsable
de l'accompagnement et de l'AT



Gabrielle ORLIANGE
Responsable PSE et chargée
de partenariats



Isabelle BRUN
Responsable de la communication
extérieure



Laurent CHÉREAU
Responsable des relations
actionnaires et de l'administration



Silvia CORNACCHIA
Coordinatrice du portefeuille
FEFISOL



Catherine BELLIN-SCHULZ
Chargée de partenariats
et animation des consultants



Cristina ALVAREZ
Chargée de partenariats



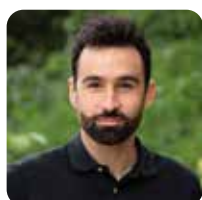
Jean-Marie CAVARROC
Chargé de partenariats



Emmanuel VUILLOD
Chargé de partenariats



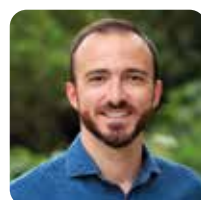
Jean-Baptiste COUSIN
Chargé de partenariats



Philippe MASSEBIAU
Chargé de partenariats



Natasha OLMÍ
Chargée de partenariats



Johan THUARD
Chargé de partenariats



Anna Ciccotti
Chargée de mission
cofinancements et AT



Anaïs DUFOUR
Chargée de PSE
et de partenariats



Ariane BEVIERRE
Analyste PSE



Erkan KARAOGLAN
Comptable et chargé de suivi du
portefeuille



Iness NOUIRA
Gestionnaire administrative
et comptable FEFISOL



Dominique PASSARIELLO
Chargée d'appui aux opérations



Aïda ALARCON-SANCHEZ
Chargée d'appui aux opérations



Céline VIDAL
Assistante Relations actionnaires et
administration

Bilan au 31/12/2021

En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2021	2020	PASSIF	EXERCICE au 31/12/2021	2020
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	8	Capital	33 995	31 321
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Réserves :		
Installations, agencements	17	23	Réserve légale	2 287	2 287
Matériel de bureau et inform.	13	19	Autres réserves (ESUS)	2 543	2 543
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			Réserves dédiées aux risques du portefeuille	768	766
Participations	17 778	20 119	Report à nouveau	838	831
Prêts	14 364	13 680	Résultat de l'exercice	236	10
Autres immobilisations financières	105	105			
Intérêts courus sur prêts	30	31			
TOTAL (I)	32 307	33 985	TOTAL (I)	40 668	37 757
ACTIF CIRCULANT	-	-	PROVISIONS		
			Provisions pour risques	529	112
			Autres provisions	209	241
			TOTAL (II)	738	353
CREANCES			DETTES		
Clients	-	59	CCA - Actionnaires	4	10
Cofinancements	420	-	Actionnaire - SIDIGestion	10	10
Avances sur portefeuille	538	672	CCA - Fonds de garantie (FID)	5 639	4 741
Produits à recevoir	1 080	380	CCA - Personnes morales	874	874
Autres créances	4	10	CCA - Personnes physiques	5	335
			Emprunts	3 084	3 739
			Autres dettes financières	753	820
			Sous-total Dettes à long terme	10 369	10 529
TRÉSORERIE			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115	90
Valeurs mobilières de placement	8 273	9 100	Dettes fiscales et sociales	334	389
Disponibilités	11 242	5 767	Investissements à réaliser en 2021	300	622
Caisse	2	4	Autres dettes	31	19
			Sous-total Dettes courantes	780	1 122
COMPTES DE REGULARISATION			COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	17	23	Produits constatés d'avance	1 337	350
Ecart de conversion Actif	8	112			
TOTAL (II)	21 584	16 126	TOTAL (III)	12 486	12 001
TOTAL GENERAL (I à II)	53 891	50 111	TOTAL GENERAL (I à III)	53 891	50 111

Baisse liée à la liquidation du fonds FEFISOL I

Solde à recevoir pour le SSNUP, fonds d'appui à l'accompagnement des organisations de producteurs

Dont dividendes 2020 à recevoir

La trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID (4,7 M€)
- de l'enveloppe de garantie BNP (700 K€ pour le financement de garanties)
- des fonds d'assistance technique de FEFISOL, FIFAD, SSNUP (1,2 M€)
- de ses comptes courants (10 M€, en hausse de 4M€ du fait de la liquidation de FEFISOL I)

Le reste est placé sur des produits d'épargne, ce qui permet à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et rapidité.

« Fonds d'Incitation au Développement » : réserve abondée par le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation pour couvrir les pertes liées aux principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI

Dont 2,9 M€ issus de fonds d'épargne salariale solidaire

Ligne de crédit ouverte auprès de Banca Etica dans le cadre d'une coopération en faveur de partenaires SIDI au Mali.

La S.A. SOFIDEDEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par le commissaire aux comptes Jean-Yves MACE, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2021.

Compte de Résultat au 31/12/2021

En milliers d'euros

	2021	2020	
Produits d'exploitation			
Prestation CCFD - Terre Solidaire	821	881	Contribution du CCFD-Terre Solidaire (liée aux revenus du Fonds Commun de Placement « faim et développement ») pour financer les activités d'accompagnement
Prestations - autres	93	230	Mandat de gestion du fonds FEFISOL assumé par la SIDI
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	333	240	Montants engagés en 2021 dans le cadre du projet FIFAD (p. 25)
Cofinancements - Facilité AT FEFISOL	161	270	Montants engagés en 2021 pour l'appui aux partenaires réalisé par FEFISOL
Sous total : Chiffre d'affaires	1 408	1 621	
Produits du portefeuille (jetons de présence, commissions...)	156	106	
Refacturation de charges	19	8	
Autres produits d'exploitation	52	25	
Reprise de provisions d'exploitation	43	-	
Total des produits d'exploitation	1 677	1 760	
Charges d'exploitation			
Frais de personnel	1 927	1 852	
Frais de missions suivi/accompagnement	77	63	
Prestations externes	280	214	
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	333	240	Correspond aux cofinancements FIFAD constatés en produits
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	161	271	Correspond aux « cofinancements AT FEFISOL » constatés en produits
Autres charges d'exploitation	205	187	
Taxes et versements assimilés	145	134	
Dotations aux amortissements	28	37	
Dotations aux provisions d'exploitation	10	17	
Total des charges d'exploitation	3 167	3 015	Dont 64% de charges liées aux partenariats
Résultat d'exploitation	-1 489	-1 255	
Produits financiers			
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 014	806	
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 229	1 149	
Revenus de placements	69	103	Revenus des placements de trésorerie et du « Fonds d'Incitation au Développement »
Gains de change réalisés	117	10	
Gains de change latents	125	-	
Reprise de provisions sur le portefeuille	261	40	
Reprise de provisions autres	114	25	
Autres produits financiers	27	0	
Total des produits financiers	2 957	2 134	
Charges financières			
Intérêts sur emprunts	60	84	
Pertes de changes réalisées	284	181	
Pertes de change latentes	1	22	
Pertes liées au portefeuille (radiations...)	14	0	
Pertes cession Valeurs Mobilières de Placement	7	24	
Dotation provision portefeuille	761	519	
Dotation provision (autres)	125	38	
Total des charges financières	1 252	869	
Résultat financier	1 705	1 265	
Produits exceptionnels	339	-	Concernent en particulier deux cessions, de partenariats arrivés à leur terme
Charges exceptionnelles	319	-	
Résultat exceptionnel	-	-	
Impôts sur le résultat	-	-	
Résultat net	236	10	

Tableau des partenariats

	PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2021 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2021 (€)
BASSIN MÉDITERRANÉEN	Bassin Méd.	COOPMED	Fonds	26 408 € (décaissés en 2022)	526 408
	Liban	ALMAJMOUA	Institution de Microfinance		876 501
		FTTL	Entreprise sociale (Agriculture)		383 513
	Maroc	AL AMANA	Institution de Microfinance		
		ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance		300 000
	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		559 832
		ASALA	Institution de Microfinance		
		DAMAN	Instit. de refinancement		104 497
	Tunisie	BENI GHREB	OP (Maraichage / Fruits)		300 000
		ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance		522 940
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	Amérique Centrale	SICSA	Instit. de refinancement	430 182	1 520 004
	Bolivie	IMPRO	Institution de Microfinance	176 741	311 017
		SEMBRAR SARTAWI	Institution de Microfinance		1 016 897
	Chili	FINANCOOP	Institution de Microfinance		
	Colombie	CENCOIC	OP (Café)		
		CONSOLIDAR	Institution de Microfinance		100 220
	Equateur	BANCO CODESARROLLO	Institution de Microfinance	21 321	1 901 373
		BANCOSOLIDARIO	Institution de Microfinance		
		CAAP	Instit. de refinancement		
		COPROBICH	OP (Céréales / Oléagineux)		
	Haïti	COOPCAB	OP (Café)		
		FECCANO	OP (Cacao)		
		KNFP	Promoteur de Muso		
		KOFIP	Promoteur de Muso		
	Nicaragua	Financiera FDL	Institution de Microfinance		1 826 352
Pérou	CAFE PERU	Entreprise sociale (Café)	329 897	841 195	
	CREDIFLORIDA	Institution de Microfinance		244 980	
	FORTALECER	Instit. de refinancement		455 188	
	PROEMPRESA	Institution de Microfinance		1 137 438	
EUROPE	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance	2 000 000	2 339 977
	Moldavie	MICROINVEST	Institution de Microfinance		187 062
ASIE	Asie du Sud-Est	PHITRUST ASIA	Instit. de refinancement	99 427	99 427
	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		153 476
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Afr. de l'Est (Ouganda, Kenya, Burundi)	SOLUTI	Fonds	2 152 309	7 642 418
	Continent	FEFISOL	Fonds		97 314
		FEFISOL2	Fonds	15 000	15 000
		MAIN	Réseau		
	Afrique du Sud	SEF	Institution de Microfinance		
	Bénin	RENACA	Institution de Microfinance		121 959
		TOLARO	OP (Cajou)		
	Burkina-Faso	ACEP Burkina	Institution de Microfinance	1 349 387	1 349 387
		ASIENA	Institution de Microfinance		
		BIOPROTECT	OP (Céréales / Oléagineux)	75 000	75 000
		GEBANA Burkina	OP (Mangue, Cajou)	600 000	
		PAMF Burkina	Institution de Microfinance		
		PRODIA	Institution de Microfinance		355 714
SINCO		Entreprise sociale (Energies)		34 486	
SINERGI BURKINA	Instit. de refinancement		152 449		

* Nouveau partenaire

PAYS	PARTENAIRE	TYPE	FINANCEMENT SIDI EN 2021 (€)	PORTEFEUILLE SIDI AU 31/12/2021 (€)
Burkina Faso	UBTEC	Institution de Microfinance		
	VIIM BAORE	OP (Céréales / Oléagineux)		
Burundi	CAPAD	Promoteur de Muso		
	COPED	Promoteur de Muso		
	ISHAKA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		43 842
	SOCOFA	Entreprise sociale (Céréales)		
Cameroun	CECAW	Institution de Microfinance		
Congo	CAPPED	Institution de Microfinance		
Côte d'Ivoire	ECAM	OP (Cacao)	230 000	230 000
	ECOCAJOU	OP (Cajou)		
	SOCOOPACDI	OP (Cacao)		
Éthiopie	BUUSAA GONOFAA	Institution de Microfinance		
	HARBU	Institution de Microfinance		
Guinée	CRG	Institution de Microfinance		171 576
	WOKO	OP (Café)		
Kenya	ECLOF	Institution de Microfinance		
Madagascar	NUTRIZAZA	Entreprise sociale (Nutrition)		107 455
	PHILEOL	Entreprise sociale (Oléagineux)		
	SIPEM	Institution de Microfinance		272 927
	UCLS	OP (Cacao)	200 000	106 125
	VAHATRA	Institution de Microfinance	101 887	101 887
Malawi	MLF MALAWI	Institution de Microfinance		
Mali	AOPP	OP (Céréales / Oléagineux)		
	BMS SA	Instit. de refinancement		552 469
	KAFO JIGINEW	Institution de Microfinance		726 192
	NYESIGISO	Institution de Microfinance	300 000 € (décaissés en 2022)	604 899
Mozambique	CONFIANÇA	Institution de Microfinance		140 222
	IKURU	OP (Céréales / Oléagineux)		123 688
Niger	ACEP NIGER	Institution de Microfinance	304 898	525 102
	FCMN-NIYA	OP (Maraichage / Fruits)		189 472
	FUCOPRI	OP (Céréales / Oléagineux)		
	SINERGI	Instit. de refinancement		125 770
	TAANADI COOPERATIVE	Institution de Microfinance		
Ouganda	ACPCU	OP (Café)	417 538	417 538
	CENTENARY BANK	Institution de Microfinance		430 706
	HOFOKAM	Institution de Microfinance		
	KATERERA	OP (Céréales / Oléagineux)		128 420
	KIBINGE	OP (Café)		
	SEMULIKI	OP (Cacao)		114 191
Rép. Démoc. Congo	UGAFODE	Institution de Microfinance		
	ABKC	OP (Café)		
	CCRD	Institution de Microfinance		17 645
	COOCEC	Instit. de refinancement		
	CPNCK	OP (Café)	181 158	32 733
	EALE	Promoteur de Muso		
	HEKIMA	Institution de Microfinance	344 145	344 145
	KALUNDU	Institution de Microfinance		
	KAWA KABUYA	OP (Café)		16 757
	MUSO BUKAVU	Promoteur de Muso		
	MUSO UVIRA	Promoteur de Muso		
	MUUNGANO	OP (Café)	230 608	
Rwanda	PAIDEK	Institution de Microfinance		
	ABAKUNDAKAWA	OP (Café)	67 966	
	BUHANGA	OP (Café)		
	KOPAKAMA	OP (Café)	211 416	104 314
Sénégal	KAYER	Entreprise sociale (Energies)		22 868
	PAMECAS	Institution de Microfinance		307 692
	SENFINANCES	Instit. de refinancement		
Tanzanie	AKIBA	Institution de Microfinance		
	BIOTAN	OP (Céréales / Oléagineux)	600 000	600 000
	MUCOBA	Institution de Microfinance		57 904
	MVIWAMBI	OP (Café)		113 724
	YETU	Institution de Microfinance		435 800
Togo	ASSILASSIME	Institution de Microfinance	304 898	426 857
	FECECAV	Institution de Microfinance		3 361
	GEBANA TOGO	Entreprise sociale (Mangue / Cajou)	300 000	300 000
	UCMECS	Institution de Microfinance		
	WAGES	Institution de Microfinance		
Zambie	FOREST FRUITS	Entreprise sociale (Thé / Epices / Miel)	441 852	441 852
Zimbabwe	UNTU	Institution de Microfinance		



SIDI

www.sidi.fr

LA SIDI EST MEMBRE ACTIF DES RÉSEAUX D'ACTEURS SUIVANTS :



INAISE

febea 



fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

CSAF COUNCIL ON SMALLHOLDER AGRICULTURAL FINANCE



Global Alliance for
Banking on Values



Commerce
Équitable
France